

LeJournal-7-février-1931-p.1

On a inauguré hier l'orgue électrique de l'église Sainte-Thérèse à Auteuil

Une belle cérémonie artistique s'est déroulée, hier après-midi, à la chapelle Sainte-Thérèse-del'Enfant-Jésus, à Auteuil, à l'occasion de la bénédiction des orgues par Mgr Herscher, archevêque de Laodicée, et de leur inauguration solennelle par le maître Henri Libert.

C'est la première fois qu'un « orgue moderne américain » est placé dans une église française. Il doit d'ailleurs l'essentiel de sa technique à deux inventions de chez nous, l'une de M. Péchard qui, il y a cinquante ans, imagina de substituer l'électricité au vieux système mécanique; la seconde, beaucoup plus récente et due à M. Vidal. Celui-ci, s'inspirant des merveilleux progrès acquis par les nouvelles orgues électriques, conçut le projet magnifique « des combinaisons libres », rêve des virtuoses de tous les temps.

En quelques mots profanes, cette découverte permet à l'artiste de préparer à l'avance, à sa guise, les multiples sonorités que peut concevoir son talent et qu'il garde pour tel ou tel instant de son exécution. Il n'a, au moment voulu, qu'à appuyer du doigt ou du pied sur un piston pour utiliser ces sons en « réserve ». Voici les caractéristiques très précises de l'orgue d'Auteuil du type quatre claviers dont un de pédale : 162 organes à la disposition de l'organiste, soit 43 jeux, dont 33 réels et 10 par transmission ou extension; 34 accouplements dont 26 à la main par dominos et 8 au pied par « pistons »; 80 organes de combinaison; dont 62 à la main par « boutons d'appel » et 18 au pied par pistons » ; 5 organes divers, dont 3 d'expression permettant à volonté d'ouvrir ou de fermer toutes les sonorités de l'orgue.

A 15 heures, sous les doigts de M. Henri Libert, le nouvel orgue a fait entendre, avec la toccata et fugue en ré mineur de Bach, sa voix puissante et douce, et deux heures durant une grande émotion pénétra l'élégant public d'artistes, de prélats et de fidèles qui assistaient à cette inauguration.